



Département de l'Hérault  
Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée  
Commune de Corneilhan

A Corneilhan, le 17/12/2018

## AVIS DE MARCHÉ PUBLIC

Concession d'aménagement pour la réalisation de la ZAC  
"Cabrières" située sur le territoire de la Commune de Corneilhan.

### Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

#### I.1) NOM ET ADRESSES

MAIRIE DE CORNEILHAN, 1, place de la Mairie , 34490, CORNEILHAN,  
Téléphone : (+33) 4 67 37 73 64, Courriel : [dgs@corneilhan.fr](mailto:dgs@corneilhan.fr), Code NUTS : FRJ13  
**Adresse(s) internet** : Adresse principale : <http://www.corneilhan.fr>

#### I.2) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet,  
à l'adresse suivante : <http://e-marchespublics.fr>

#### **Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

autre adresse : COMMUNE DE CORNEILHAN, 1 PLACE DE LA MAIRIE, 34490, CORNEILHAN,  
Courriel : [accueil@corneilhan.fr](mailto:accueil@corneilhan.fr) ,

Code nuts : FRJ13 ,

Adresse internet : <http://www.corneilhan.fr>.

#### I.3) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Commune

#### I.4) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

### SECTION II : OBJET

#### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

**II.1.1) Intitulé :** Sélection des Candidats pour l'Etablissement du Contrat de Concession d'Aménagement de la ZAC "Cabrières" à Corneilhan

Numéro de référence : 201814

**II.1.2) Code CPV principal :**

Descripteur principal : 45211360.

**II.1.3) Type de marché**

**Travaux**

**II.1.4) Description succincte :** Passation d'une concession d'aménagement prévue aux articles L.300-4 et R.300-4 à R.300-9 tels du code de l'urbanisme tels qu'ils découlent de l'Ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 et du Décret n°2016 du 1er février 2016 relatifs aux contrats de concession pour la réalisation de l'Opération d'Aménagement dénommée ZAC "Cabrières" située sur le territoire de la Commune de Corneilhan.

Les bases générales de l'opération d'aménagement de la Z.A.C sont :

- Superficie totale de la ZAC = 14,1 ha environ
- Programme prévisionnel :
- Emprises estimées des voiries et stationnement = 2.93 ha
- Espaces verts, et rétention = 3.65 ha
- Surfaces cessibles pour l'habitat = 7.52 ha

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 16 000 000 euros

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : Non

**II.2) DESCRIPTION**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 45211360.

**II.2.1) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRJ13|

Lieu principal d'exécution : 34490 CORNEILHAN

**II.2.2) Description des prestations :** Concession d'aménagement pour la réalisation de la ZAC "Cabrières" à Corneilhan (article L300-4 et R300-4 du code de l'urbanisme)

**II.2.3) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.4) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 16 000 000 EUR.

**II.2.5) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 120

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

#### **II.2.6) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

#### **II.2.7) Information sur les options**

Options : non

#### **II.2.8.) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

#### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

##### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Lettre de candidature et habilitation éventuelle du mandataire ;

- Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales ;
- Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif au contrat de concession ;
- Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 8221-1, L 8231-1, L 8241-1 et L 8251-1 du Code du Travail.
- Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il est en règle au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation au regard des articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi de travailleurs handicapés ;
- Attestation de responsabilité civile et professionnelle de moins de trois mois délivrée par une compagnie d'assurance solvable
- Extrait k bis du registre du commerce et des sociétés ou document équivalent ;
- Copie du ou des Jugements en cas de redressement judiciaire.

##### **III.1.2) Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

##### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

## **SECTION IV : PROCÉDURE**

### **IV.1) DESCRIPTION**

#### **IV.1.1) Type de procédure :**

**procédure ouverte**

#### **IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

#### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

18 janvier 2019 à 17:00

#### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

#### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 2 (A compter de la date limite de réception des offres)

#### **IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres**

Date : 22 janvier 2019 à 18:30

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### **VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

### **VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS**

#### **VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34063, Montpellier Cedex 2, Courriel : [greffe.ta-montpellier@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montpellier@juradm.fr)

#### **VI.3.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

#### **VI.3.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les renseignements sur les voies de recours peuvent être obtenus auprès du greffe du Tribunal Administratif susmentionné. Code de Justice Administrative (CJA): articles L.551-1 à L.551-23 et R.551-1 à R.551-10. La procédure initiée par le pouvoir adjudicateur peut faire l'objet d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat.

Le contrat signé pourra faire l'objet d'un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution ou dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour

de sa signature en l'absence de publication d'un tel avis.  
Un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur est possible dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée.